

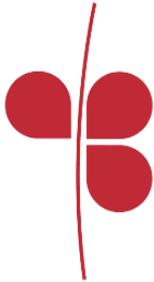
Département du  
NORD

Arrondissement de  
DOUAI

Canton d'ANICHE

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-06-36



Le **neuf juin deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 24 mai 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

**Etaient présents** : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Donatien DUCATILLION, Thérèse PARISSAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA-DAUBRICOURT, Mohamed IDRAHOU, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Abdelaziz GUERTIT, Laëtitia TAILLE-BIJI, Gilles TUROTTE, Saïd NACER, Séverine DERUDAS, Laurent VINCENT,

**Etaient représenté(e)s** : Madame Estelle MOUY (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Monsieur Eric HALLERS (procuration donnée à Monsieur Stéphane SALAH), Madame Christelle POULAIN (Procuration donnée à Monsieur Paul-Noël LEFEBVRE), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Donatien DUCATILLION)

**Secrétaire de séance** : Madame Cindy DE RYCKE

## **Installation d'un conseiller municipal suite à une démission**

Monsieur le Maire informe que Madame Rabiah ARABEN, élue de la liste « Une équipe à votre écoute » a présenté par courrier réceptionné le 15 mai 2023 sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Il précise que Monsieur le Sous-Préfet de Douai a été informé de cette démission en application de l'article L 2121-4 du CGCT.

Conformément aux règles édictées à l'article L 270 du code électoral, qui précise que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Monsieur Laurent VINCENT est donc appelé à remplacer Madame Rabiah ARABEN au sein du conseil municipal. En conséquence, compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 15 mars 2020 et conformément à l'article L270 du code électoral, Monsieur Laurent VINCENT est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Laurent VINCENT en qualité de conseiller municipal.

**Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme**

**Le Maire,**

**Télétransmis le 16 juin 2023**

**Publié sur le site de la ville le 16 juin 2023**